



Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2005-9-1

Ottawa, le 28 octobre 2005

*Suite à son Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2005-9 du 14 octobre 2005 relativement à l'audience publique qui aura lieu le **12 décembre 2005 à 9h00**, à l'administration centrale, 1, Promenade du Portage, **Gatineau (Québec)**, le Conseil annonce ce qui suit :*

L'ARTICLE SUIVANT EST MODIFIÉ ET LES CHANGEMENTS SONT EN CARACTÈRE GRAS :

CORRECTION À L'ARTICLE NO 2

Petit-de-Grat (Nouvelle-Écosse)
No de demande 2005-0616-5

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence **104,1 MHz (canal 281A)** avec une puissance apparente rayonnée de **5,200 watts** (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de **105,5 mètres**).

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>